AR Prefecture
082-218201317-20260402-2026_26-DE
Reçu le 04/04/2026
Publié le 04/04/2026

N° 2026 – 26

République Française

Département
Tarn-et-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

Séance du 2 avril 2026

Date de convocation
27 mars 2026

Date d'affichage
27 mars 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	01
Votants :	19

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

Présents : MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, MM. Denis TAISANT, Jean-François CADERAS, Serge LAYMOND, Mme Lydia DEFOSSE, M. Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Clémence ARHUIS, Christine DOUMENG, MM. Erick LEBRUN, Gérard MOUNIE.

Absent excusé : M. Joël MOURIAU.

M. Joël MOURIAU a donné procuration à M. Gilles MACCARINI.

M. Patrick FOURNIOLS a été élu secrétaire de séance.

Objet : Acquisition d'une licence IV.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que suite à la fermeture du café/restaurant « Le local », il sera procédé à la vente aux enchères de la licence IV le 7 avril 2026 par la SELARL Marylou Combalier, Commissaire de justice à Montauban.

Monsieur le Maire souhaite participer à cette enchère pour maintenir cette licence sur notre Commune et favoriser l'activité économique.

Il propose d'enchérir jusqu'à 10 000 € H.T., s'ajoutant 14.28 % de commissions et 600 € de frais, portant l'enveloppe maximale à 12 500 €, à régler au Commissaire de justice.

Après des échanges,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 16 voix pour et 3 abstentions,

. . . / . . .

Publié le : 02/10/2026 08:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/80882

AR Prefecture

082-218201317-20260402-2026_26-DE
Reçu le 04/04/2026
Publié le 04/04/2026

Approuve l'acquisition de cette licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4ème catégorie.

Précise que cette vente est consentie et acceptée au prix de 12 500 € maximum, frais compris.

Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

Autorise son Président à signer l'acte authentique ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite acquisition.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 3 avril 2026.

Le Maire, Le Secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI. Patrick FOURNIOLS.

Publié le : 02/10/2026 08:27 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/80882